



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<http://www.e-solidarites.fr/droit-social-rh/journee-mondiale-du-travail-social-vivre-bien-en-france-necessite-une-pleine>

Journée mondiale du travail social - Vivre bien en France nécessite une pleine reconnaissance du travail social

📅 Publié le 19 mars 2024

👤 De Uniopss

DROIT SOCIAL - RH

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO NATIONALE



La Journée mondiale du travail social a cette année comme thème « Buen Vivir : un avenir partagé pour un changement transformateur ». En France, il est urgent de permettre à chaque salarié(e) de retrouver le sens de l'action sociale par une meilleure reconnaissance de son métier. C'est aussi l'objet de la pétition lancée le 4 mars par le Réseau Uniopss qui a déjà recueilli près de 20 000 signatures en moins de deux semaines.

Deux ans après la Conférence des métiers du 18 février 2022, l'Uniopss réaffirme sa conviction que les droits fondamentaux des personnes, la reconnaissance et la revalorisation des métiers de l'humain, ainsi que le renforcement du secteur non lucratif des solidarités et de la santé sont les trois faces d'un même sujet : le Bien vivre, pour toutes et tous, dans tous les territoires.

Sans salarié(e)s aux carrières revalorisés, sans associations engagées dans le seul but de prendre soin alors qu'elles sont aujourd'hui fragilisées, ce sont et ce seront des milliers de personnes qui n'auront pas de solution d'accompagnement correspondant à leurs besoins. En cette journée mondiale du travail social, l'Uniopss constate amèrement que le Livre blanc du Haut Conseil du travail social auquel nous avons contribué, adopté en septembre et remis en décembre, ne trouve toujours ni traduction concrète, ni méthode de travail pour avancer sur plusieurs sujets décisifs. Que sont devenues les paroles des cinq ministres présents le 6 décembre dernier qui ont tous salué son contenu et la nécessité d'avancer ?

De plus, notre constat est que les revalorisations « Laforcade » ou « Ségur » n'ont pas toutes été versées aux organismes, cela sans oublier les « Exclus du Ségur » sans solution. Dans tous les secteurs, les taux d'encadrement permettant un accompagnement le plus digne possible des personnes vulnérables ne sont pas atteints. L'Uniopss ne peut se satisfaire d'une situation dont les salariés concernés subissent les conséquences, dans leur équilibre de vie, de mesures non mises en œuvre, avec des répercussions manifestes pour les personnes vulnérables accompagnées.

Le « Buen vivir » nécessite que l'Etat, les départements et les régions prennent leurs responsabilités et fassent connaître leurs trajectoires budgétaires afin de revaloriser les métiers de l'humain. De même, le Comité des métiers doit enfin être mis en place afin, tel qu'annoncé par Jean Castex en 2022, d'être le « garant des ambitions portées pour cette filière ».

Tous ces sujets sont en résonance avec « Fiers de Prendre soin, fiers d'être engagés », le titre de

notre Congrès, les 3 et 4 avril prochains à Lyon.

[Accéder à la petition](#)

Contact presse : Valérie Mercadal - Tel. 01 53 36 35 06 - vmercadal@uniopss.asso.fr

Communiqué de presse du 19/03/2024

Numéro de fiche

111.73 Ko